

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE-DU-SUD
COMMUNE DE TOLLA

Extrait du registre n°23/2026
des délibérations du conseil municipal
Séance du 22 mai 2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212003263-20260522-DELIBE232026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/05/2026
Publication : 29/05/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



Date de convocation : 11 mai 2026

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 8
Nombre de conseillers représentés : 2
Nombre de conseillers absents : 1

L'an deux mille vingt-six, le 22 mai, à 18 heures, le conseil municipal de la commune de TOLLA, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Dominique VINCENTI, Maire.

Membres présents : Mme Olga BRUNI, Mme Fabienne GIUNTI, Mme Bernadette JOURNET, Mr Joseph LEONZI, Mr Jean-Louis MARTINI, Mme Blanche MONTISCI, Mr Jean-Baptiste SALVADORI, Mr Dominique VINCENTI.

Membres représentés : Mr Erick CASALTA par Mr Jean-Baptiste SALVADORI et Mme Emilie MARTINI par Mme Olga BRUNI.

Membre absent : François VITTINI

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

Secrétaire de séance élu : Mme Fabienne GIUNTI

Objet : Décision modificative n°2 – Virement à la section d'investissement pour solde de l'opération du mur sous la poste.

Le Maire rappelle aux conseillers municipaux que la société SAS APEX Travaux spéciaux, titulaire du marché relatif au mur sous la poste, a terminé les travaux de confortement du mur.

L'opération 202308 de l'article 1328 du chapitre 13 dispose aujourd'hui de la somme de 46 281,90 €.

Les factures 2 et 3 d'un montant respectif de 46 239,03 € et 27 874,31 € dépassent la somme restante et nécessitent un virement à la section d'investissement d'un montant de 27 831,44 € afin de pouvoir solder le programme et d'équilibrer le budget.

Il convient donc d'abonder le compte 13 de la somme de 27 831, 44 €.

La décision modificative est jointe en annexe.

Ainsi fait et délibéré à l'unanimité des membres présents, les jours, mois et an que dessus ont signé au registre les membres présents.

Fait et délibéré les jours et an que dessus
Au registre suivent les signatures
Pour copie certifiée conforme

Le Maire

D. VINCENTI



29/05/2026	Edition de Décision Modificative	1 / 1
------------	---	-------

Décision modificative n°2 (Crédit supplémentaire)

Description : DM 2 VIREMENT A LA SECTION D INVESTISSEMENT

date de délibération : 22/05/2026

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D F 011 60611		27 831,44	
D F 023 023 (ordre)	27 831,44		
D I 23 231 202308	27 831,44		
R I 021 021 OPFI (ordre)	27 831,44		

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures	27 831,44	27 831,44
	Réductions		27 831,44
Recettes :	Ouvertures	27 831,44	
	Réductions		
Equilibre :	Ouv. - Red.		

EQUILIBRE	
Solde Ouvertures	27 831,44
Solde Réductions	27 831,44
Ouv. - Réd.	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212003263-20260522-DELIBE23ANNEXE-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/05/2026

Publication : 29/05/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

